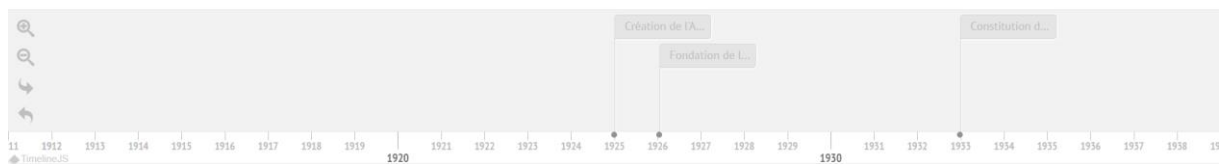


LOVANIUM EN QUELQUES DATES



Cours donné à Lovanium en 1957

F1 341 - Archives de l'Université catholique de Louvain



Membres de l'AUCAM

F1 351 - Archives de l'Université catholique de Louvain

1925

CRÉATION DE L'AUCAM

A la suite de conférences organisées par le prêtre jésuite Pierre Charles sur l'action missionnaire des laïcs, un groupe d'étudiants décide de créer en 1925 l'Association Universitaire Catholique pour l'Aide aux Missions (AUCAM).

FONDATION DE LA
FOMULAC
15 JANVIER 1926



Infirmiers formés à la FOMULAC - Kisantu - 1938

F1 351 - Archives de l'Université catholique de Louvain

15 JANVIER 1926

FONDATION DE LA FOMULAC

Après un appel de l'AUCAM sur la situation sanitaire au Congo, quelques professeurs de la Faculté de médecine décident de fonder le 15 janvier 1926 à Kisantu la Fondation Médicale de l'Université catholique de Louvain au Congo : FOMULAC. Les objectifs sont la formation et la recherche. L'association construit plusieurs centres médico-pédagogiques destinés à former des infirmiers et des assistants médicaux.

CONSTITUTION DE
LA CADULAC
28 DÉCEMBRE 1932





←
FONDATION DE LA
FOMILAC

28 DÉCEMBRE 1932

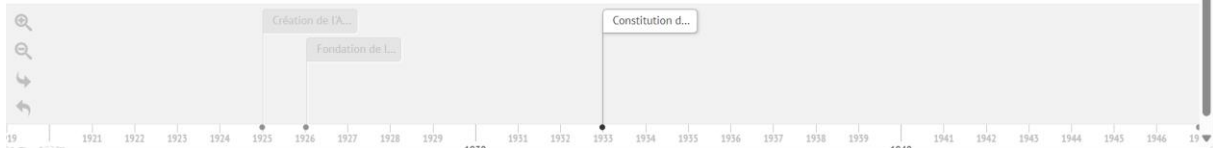
CONSTITUTION DE LA CADULAC

Le 28 décembre 1932, d'autres professeurs de l'Alma Mater fondent le Centre agronomique de l'Université de Louvain au Congo (CADULAC) et inaugurent, quelques mois plus tard, une école d'assistants agricoles à Kisantu.

→
OUVERTURE DE
L'ÉCOLE DES
SCIENCES
ADMINISTRATIVES
COMMERCIALES

FI 341 - Archives de l'Université catholique de Louvain

École d'assistants agricoles à Kisantu



1947

OUVERTURE DE L'ÉCOLE DES SCIENCES ADMINISTRATIVES COMMERCIALES

En 1947, le Centre de Kisantu ouvre une école de sciences administratives commerciales pour améliorer la formation congolaise des employés administratifs.

←
CONSTITUTION DE
LA CADULAC

→
CRÉATION DU
CENTRE
UNIVERSITAIRE
CONGOLAIS
LOVANUM
1947



←
OUVERTURE DE
L'ÉCOLE DES
SCIENCES
ADMINISTRATIVES
COMMERCIALES

1947

CRÉATION DU CENTRE UNIVERSITAIRE CONGOLAIS LOVANUM

En 1947, sous l'investigation de l'Université catholique de Louvain, les trois enseignements fondés à Kisantu (les écoles médicale, agronomique et administrative) sont fusionnés sous l'appellation de Centre Universitaire Congolais Lovanium avec comme objectif de créer un niveau d'enseignement supérieur jusque-là inexistant dans le pays.

→
ARRÊTÉ ROYAL
DELIVRANT LA
PERSONNALITÉ
JURIDIQUE

FI 351 - Archives de l'Université catholique de Louvain



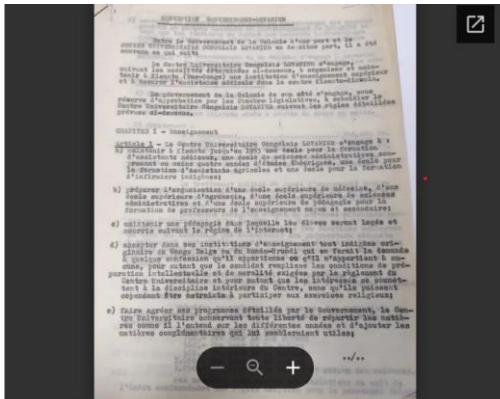
21 FÉVRIER 1949

ARRÊTÉ ROYAL DÉLIVRANT LA PERSONNALITÉ JURIDIQUE

Le 21 février 1949, un arrêté royal octroie la personnalité juridique et civile au Centre Universitaire Congolais Lovanium. Il est ainsi reconnu comme établissement d'utilité publique et comme institution privée. Lovanium possède ainsi une liberté d'enseignement accordée par la loi sur le gouvernement du Congo belge. Cependant, cette liberté reste limitée d'un point de vue financier.

CRÉATION DU
CENTRE
UNIVERSITAIRE
CONGOLAIS
LOVANIUM

SIGNATURE DE LA
CONVENTION
GOUVERNEMENT-
LOVANIUM



FI 341 - Archives de l'Université catholique de Louvain

1950

SIGNATURE DE LA CONVENTION GOUVERNEMENT-LOVANIUM

En 1950, une convention est signée entre l'Etat et l'Université catholique de Louvain. Elle lui octroie ainsi la responsabilité d'organiser un enseignement universitaire au Congo.

ARRÊTÉ ROYAL
DÉLIVRANT LA
PERSONNALITÉ
JURIDIQUE

DÉBUT DU
CHANTIER



FI 341 - Archives de l'Université catholique de Louvain

Vue aérienne des travaux sur le Mont Amba en 1955

13 AVRIL 1953

DÉBUT DU CHANTIER

Après six années de négociations avec le gouvernement, le chantier débute enfin le 13 avril 1953 sur le plateau du Mont Amba à l'initiative du recteur Maurice Schurmans et de l'architecte Marcel Boulengier. Disposant d'une surface de 270 hectares, il est situé au sud de la capitale, Léopoldville, et occupe une position stratégique près d'une ligne de chemin de fer.

SIGNATURE DE LA
CONVENTION
GOUVERNEMENT-
LOVANIUM

OUVERTURE DE LA
PREMIÈRE ANNÉE
PRÉUNIVERSITAIRE





← DÉBUT DU CHANTIER

15 JANVIER 1954

OUVERTURE DE LA PREMIÈRE ANNÉE PRÉUNIVERSITAIRE

Le 15 janvier 1954, les cours de la section préuniversitaire sont inaugurés sous la conduite du recteur Marcel Schurmans et de professeurs d'université. Une trentaine de jeunes étudiants africains y sont inscrits pour améliorer leur formation et leur permettre ainsi de poursuivre des études universitaires.

→ PREMIÈRE ANNÉE ACADÉMIQUE

FI 351 - Archives de l'Université catholique de Louvain

Candidats à l'année préparatoire en 1954



← OUVERTURE DE LA PREMIÈRE ANNÉE PRÉUNIVERSITAIRE

12 OCTOBRE 1954

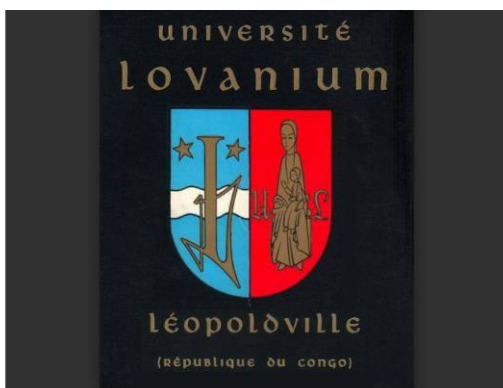
PREMIÈRE ANNÉE ACADÉMIQUE

Le 12 octobre 1954, la première année académique est ouverte sous la direction du nouveau recteur, le chanoine Luc Gillon accompagné des autorités du pays.

→ ARRÊTÉ ROYAL INSTITUANT OFFICIELLEMENT L'UNIVERSITÉ

FI 341 - Archives de l'Université catholique de Louvain

Etudiants inscrits à la rentrée académique de 1954



← PREMIÈRE ANNÉE ACADÉMIQUE

3 FÉVRIER 1956

ARRÊTÉ ROYAL INSTITUANT OFFICIELLEMENT L'UNIVERSITÉ

L'arrêté royal du 3 février 1956 transforme officiellement le Centre Lovanium en Université. Cette mutation provoque un changement important du statut de l'Université, à présent reconnue et l'ouverture de nombreux chantiers comme celui des cliniques universitaires.

→ ÉRECTION CANONIQUE DE L'UNIVERSITÉ

FI 351 - Archives de l'Université catholique de Louvain

Emblème de l'Université Lovanium





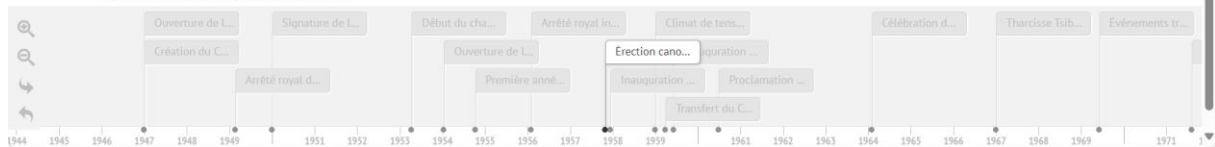
FI 341 - Archives de l'Université catholique de Louvain

Cérémonie au sein de l'Eglise paroissiale de Lovanium

28 OCTOBRE 1957

ÉRECTION CANONIQUE DE L'UNIVERSITÉ

Le 28 octobre 1957, lors de l'ouverture de la quatrième année académique, Honoré van Wayenbergh, recteur de l'Université catholique de Louvain et Président du Conseil d'administration de Lovanium, annonce l'érection canonique de l'Université Lovanium et la création d'une faculté de théologie. La première pierre de l'église universitaire est posée le même jour.



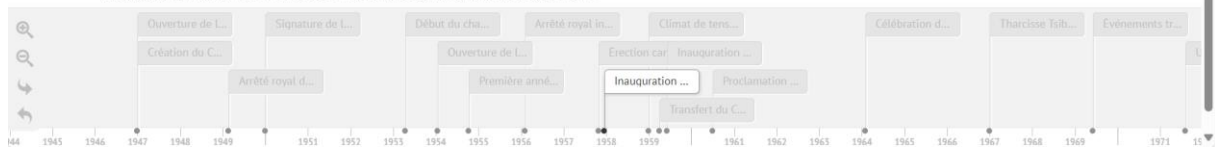
FI 351 - Archives de l'Université catholique de Louvain

Inauguration des cliniques en 1957 en présence de H. Cornélis, vice-gouverneur général et Paul Hennebert

14 DÉCEMBRE 1957

INAUGURATION DES CLINIQUES UNIVERSITAIRES

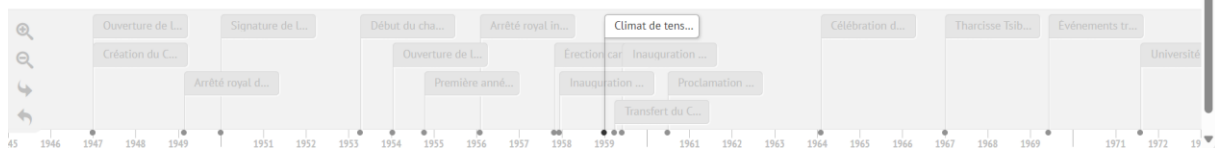
Les cliniques universitaires, déjà en service depuis le 28 novembre, sont inaugurées le 14 décembre 1957. Elles se composent de deux pavillons d'hospitalisation de 200 lits chacun. Elles permettent de couvrir les soins médicaux des communes environnantes et de former les futurs médecins.



JANVIER 1959

CLIMAT DE TENSION

En janvier 1959, à la veille de l'indépendance, le climat devient de plus en plus tendu. Les autorités refusent l'organisation d'une manifestation des différents partis politiques congolais. Des émeutes éclatent à Léopoldville. Plusieurs professeurs belges décident de rentrer en Belgique.



AVRIL 1959

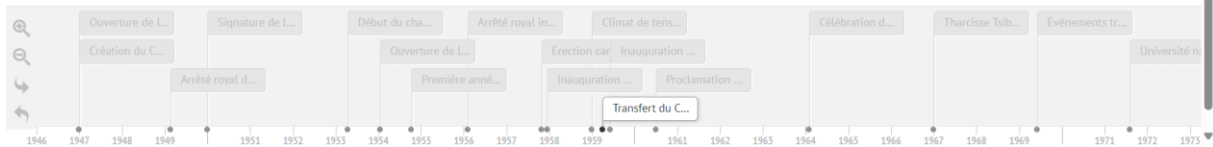
TRANSFERT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le 2 juillet 1960, le Conseil d'administration de l'Université Lovanium est transféré au Congo mais reste principalement composé de Belges.

CLIMAT DE TENSION

INAUGURATION DU
RÉACTEUR
NUCLÉAIRE
EXPÉRIMENTAL

Fermer



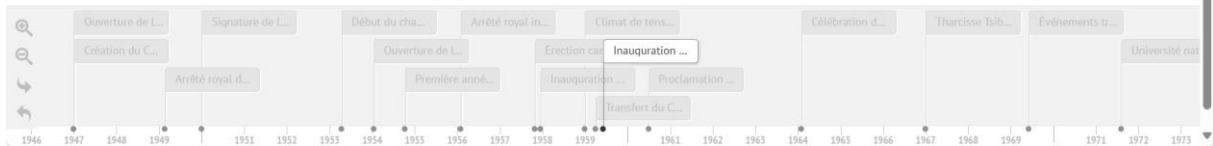
6 JUIN 1959

INAUGURATION DU RÉACTEUR NUCLÉAIRE EXPÉRIMENTAL

En avril 1959, le premier réacteur nucléaire expérimental du continent africain est installé à Lovanium. Son installation permet de faciliter les recherches.

PROCLAMATION DE
L'INDÉPENDANCE
DU CONGO

FI 341 - Archives de l'Université catholique de Louvain
Inauguration du réacteur nucléaire expérimental en présence du Ministre Maurice Van Hemelryck et du Gouverneur Hendrick Cornelis



30 JUIN 1960

PROCLAMATION DE L'INDÉPENDANCE DU CONGO

L'indépendance du Congo, proclamée le 30 juin 1960, impacte particulièrement l'université dans son fonctionnement et provoque même le retour des expatriés en Belgique au vu du sentiment d'insécurité. Au mois de juillet, le campus est désert. Seuls quelques médecins et religieuses sont encore présents. L'Université réouvre le 25 octobre et l'année académique 60-61 débute.

CÉLÉBRATION DU
X^E ANNIVERSAIRE
1 FÉVRIER 1964

FI 341 - Archives de l'Université catholique de Louvain
Photo illustrant les slogans en faveur de l'indépendance



PROCLAMATION DE
L'INDÉPENDANCE
DU CONGO



FI 351 - Archives de l'Université catholique de Louvain

Paul Hennebert lors du Xe anniversaire de l'Université

1 FÉVRIER 1964

CÉLÉBRATION DU XE ANNIVERSAIRE

A l'occasion du Xe anniversaire de l'Université, des réceptions sont organisées accueillant de nombreux visiteurs étrangers et belges. La fin des festivités est marquée par l'intronisation du chef de l'Etat congolais Joseph Kasa-Vubu en tant que grand chancelier de l'Université. Les événements sont impactés par des manifestations d'étudiants revendiquant une africanisation des cadres.

THARCISSE
TSIBANGU,
NOUVEAU RECTEUR
1967



CÉLÉBRATION DU
XE ANNIVERSAIRE



FI 341 - Archives de l'Université catholique de Louvain

Tharcisse Tsibangu

1967

THARCISSE TSIBANGU, NOUVEAU RECTEUR

En 1967, Tharcisse Tshibangu, vice-recteur depuis 1966, succède à Luc Gillon au poste de recteur. Ceci marque la première étape de l'africanisation de l'Université. Progressivement, les locaux remplacent les expatriés et les services sont nationalisés. Le climat reste néanmoins tendu. En raison d'incidents, l'université ferme du 21 février au 2 mars.

ÉVÉNEMENTS
TRAGIQUES DE
1969
4 JUIN 1969



THARCISSE
TSIBANGU,
NOUVEAU RECTEUR

4 JUIN 1969

ÉVÉNEMENTS TRAGIQUES DE 1969

Le 4 juin 1969, une manifestation est organisée contre les mauvaises conditions de vie des étudiants. Ils protestent également contre le régime totalitaire du président Mobutu. Au cours de celle-ci, 20 étudiants sont tués. Le Gouvernement congolais décide de fermer l'université et entame une répression importante des étudiants dans tout le pays.

UNIVERSITÉ
NATIONALE DU
ZAIRE
6 AOÛT 1971



